

Orange, le **14 DEC, 2023**  
N° **244** ARM/BA115/CDT/NP

Le Colonel Guillaume Deschamps  
commandant la base aérienne 115

à

Monsieur le directeur d'AER.

**OBJET** : Dossier d'enregistrement d'une installation classée pour la protection de l'environnement de EIFFAGE AER.

**RÉFÉRENCE** : Arrêté du 08 août 2011 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations de fabrication de béton prêt à l'emploi, soumises à enregistrement sous la rubrique n° 2518.

Conformément à l'arrêté de référence, vous sollicitez l'avis du responsable de site concernant le dossier d'enregistrement d'une installation de fabrication de béton prêt à l'emploi (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement rubrique 2518-a).

Au regard de la justification du besoin, des avis recueillis, et en qualité de responsable de site, j'émet un avis favorable à la poursuite de l'instruction de ce dossier.



**LISTE DE DIFFUSION**

**COPIES**

- Monsieur le chef du BPEI OC.115.
- Archives.

